

BAREME D'HONORAIRES

08/03/2024

Honoraires sur ventes : Honoraires charge vendeur (sauf convention exceptionnelle : succession)

Barème dégressif par tranches, les honoraires sont calculés sur le prix de vente par tranches de prix cumulées.

Jusqu'à 30 000 euros	3 000 euros TTC
De 30 001 euros à 61 000 euros	8,5 %
De 61 001 euros à 100 000 euros	7,5 %
De 100 001 euros à 150 000 euros	6,5 %
De 150 001 euros à 210 000 euros	5,5 %
De 210 001 euros à 275 000 euros	5,0 %
Au-dessus de 275 000 euros	4,0 %

Estimation : Offerte*

Honoraires de location : « zone très tendue »

Part locataire : 12 € / m² TTC correspondant aux frais de dossier, aux visites, à la rédaction du bail.

3 € / m² TTC correspondant à la réalisation de l'état des lieux.

Part bailleur : 12 € / m² TTC correspondant aux frais de dossier, aux visites, à la rédaction du bail.

3 € / m² TTC correspondant à la réalisation de l'état des lieux.

300 € TTC correspondant aux frais d'entremise et de négociation.

**Les estimations sont offertes dans le cas d'une mise en vente.*

Pour une succession, donation ou estimation patrimoniale : facturation forfaitaire de 150 € TTC.

ACHAT – VENTE – LOCATION – GESTION

www.century21-boissiere-montreuil.com

Chaque Agence est Juridiquement et Financièrement Indépendante

SARL DFD au capital de 10.000 € / Siret 811 968 379 R.C.S Bobigny / Carte professionnelle CPI 9301 2015 000 000 183 / Garantie : GALIAN n° 47806 N T. 120 000 €.

PARLONS DE VOUS, PARLONS BIENS

CENTURY 21.